

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant la régularisation d'un prêt
à usage au profit de M. PREVOST à Verneuil-sur-
Vienne

N°26970

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 521-2 et L. 521-10 ;

Vu la délibération n°72-2 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole est propriétaire d'une parcelle sise à VERNEUIL-
SUR-VIENNE (87430), Secteur « Grandcaud » cadastré section VA numéro 179 ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Stéphane PREVOST, domicilié à SAINT-BÉLISSE (87430) (STBISSE), se rendait en la Mairie, déposer cette parcelle par le biais d'un contrat de prêt à
usage consenti par Limoges Métropole en date du 18 septembre 2024. Ledit contrat prend
fin le 18 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Stéphane PREVOST a manifesté son intention de poursuivre
son occupation par courriel avec accord de réception en date du 27 juin 2025, soit un
mois avant l'expiration du prêt à usage comme celui-ci le prévoit ;

DÉCIDE

Article 1 : De régulariser un nouveau prêt à usage au profit de Monsieur Stéphane
PREVOST prenant effet le 1^{er} août 2025 et se terminant le 18 juillet 2026 ;

Article 2 : De préciser que la parcelle objet du contrat est à l'usage exclusif de
l'implantation à des fins agricoles ;

Article 3 : De préciser que le contrat de prêt à usage ne fera l'objet d'aucune
recommandation ;

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 18/07/2025

Publié le vendredi 18 juillet 2025



Reçu de la Mairie - Mairie de Verneuil-sur-Vienne
pour dépôt au greffe du tribunal administratif de
Limoges Métropole le 18/07/2025

DÉCISION

Décision concernant la régularisation d'un prêt à usage au profit de M. PREVOST à Verneuil-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 18 Juillet 2025



26970.pdf
(.pdf, 206,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**